

30

14^{ème} SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL DE L'EXAMEN
PERIODIQUE UNIVERSEL

Veuillez
la Revenir

Rapport du Sri Lanka

Déclaration du Burkina Faso

Madame la Présidente,

Le Burkina Faso félicite le Sri Lanka pour la présentation de son rapport au titre du second cycle de l'EPU et remercie la délégation pour l'exposé qui en a été fait.

Depuis la soumission de son premier rapport, le Sri Lanka a entrepris des actions positivement appréciables dans la mise en œuvre des recommandations. Le Burkina Faso note avec intérêt la création d'une commission des enseignements et de la réconciliation, la réforme constitutionnelle et législative ainsi que l'adoption du plan d'action national pour la promotion et la protection des droits de l'homme.

Le Burkina Faso recommande au Sri Lanka de poursuivre ses efforts de mise en œuvre de ce plan.

Bien que partie à plusieurs instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, un nombre considérable de ces instruments, garant des droits et libertés individuels et collectifs n'ont toujours pas été ratifiés par le Sri Lanka comme cela est mentionné dans la compilation établie par le Haut commissariat aux droits de l'homme.

Le Burkina Faso encourage le Sri Lanka à se pencher sur cet état de fait, afin d'envisager leur ratification. Et enfin, ma délégation recommande au Sri Lanka de coopérer pleinement avec les mécanismes du Conseil.

^
autres

Je vous remercie